

Toutes ces demandes ont été dédiées au décret du 15 mai demandant la constitution des nouveaux conseils municipaux.

L'opposition de M. Sézane, rapporteur de la Commission

M. Sézane, rapporteur de la Commission de l'armée, dit que le projet apporte à la fois une réalité et une supériorité : la réalité, c'est l'organisation militaire actuelle avec le service de dix-huit mois; l'opposition c'est la même organisation, mais sous certaines conditions préalables, avec le service d'un an.

Le rapporteur d'opposition maintient les améliorations proposées par le projet de la Commission contre les mobilisateurs séparés des centres d'instruction, distinction entre les troupes militaires et l'armée coloniale.

Il précise que ce qui vient surtout la Commission c'est qu'à aucun moment on ne laisse tomber les effectifs des recrues au-dessous de 200.000 hommes, dans le cas où il faudrait faire le service d'un an. (Applaudissements à gauche).

L'opposant exprime la conviction que le Gouvernement peut, dans le délai de trois années, trouver 180.000 hommes de carrière qui sont indispensables. La Chambre votera les crédits nécessaires.

Le rapporteur très applaudi sur tous les bancs, soutiennent les communistes, conclut que tous les membres de la Chambre sont d'accord pour organiser la défense nationale le plus solidement possible, et en demandant le moindre sacrifice à la France.

La suite du débat est reportée à mardi.

**Les allocations militaires aux réservistes**

M. Henri Tasse pose une question au ministre de la Guerre sur le décret fixant les modalités d'allocations militaires aux réservistes.

M. Paillevé promet d'étudier, avec le ministre du Travail une meilleure rétribution des crédits prévus pour les réservistes. L'incident est clos.

Une interpellation de M. Dalmat sur les lois de sécurité est fixée au 20 juillet.

**LES INCIDENTS DE BOURGES**

M. Cornavin demande à l'interpellation sur l'incident du 20 mai, où 1.626 d'artillerie à Bourges, où trois cents soldats se sont massés pour dénoncer la suppression des périodes, et une amélioration de la nourriture, du couchage et du logement.

M. Paillevé constate qu'il s'agit d'une manifestation de quelques réservistes et le général Nollet a reconnu que leurs plaintes n'étaient pas fondées. Quant au Gouvernement, il a résolu à faire régler l'incident dans l'intérêt.

Les communistes sont unanimes et dépendent de leur attitude et de celle de leurs camarades, que cette punition se prolonge. (Applaudissements à gauche).

L'interpellation Cornavin est renvoyée à la suite à mains levées à la presque unanimousité.

Le Président fait connaître les propositions de la conférence des présidents pour la fixation de la date du procès.

**LA PERQUETION DES PENSIONS**

M. Leo Bouyoux a la parole pour s'expliquer sur la mise à la perquisition des pensions. Il se félicite si le Gouvernement, comme il l'espère, apporte une partie de condamnation et de réparation.

L'opposant ne voudrait pas que cette question donne lieu à une bataille politique, et il a voté équivoque. (Vifs applaudissements).

M. Leo Bouyoux attend donc les propositions du Gouvernement qu'il est disposé à accepter dans l'intérêt des retraités. (Applaudissements).

M. Paillevé remercie et félicite l'opposant de n'avoir pas insisté sur la discussion de sa proposition. Si celle-ci avait été adoptée par la Chambre, le Sénat n'aurait pas admis une réforme dans le vote des recettes correspondantes à la loi de finances.

M. Leo Bouyoux prend acte des déclarations du Gouvernement, qui lui donnent toute satisfaction. (Appl. sur tous les bancs).

M. Paillevé — Je n'ai pas voulu faire de promesses, n'ayant d'autre moyen de les réaliser. Si le premier projet de M. Bouyoux n'a pas été réalisé, c'était fait d'agent.

Les propositions de la conférence des présidents pour la fixation de l'ordre du jour sont acceptées sans opposition.

Stance levée à 18 h. 30. Séance vendredi matin (suite du procès des députés).

Séance vendredi après-midi (suite de l'interpellation sur la propagande communiste).

**Après l'élection sénatoriale du Nord**

M. Daniel Vincent élu au Quesnoy

Le Quesnoy a fait, lundi, une chaleureuse réception à M. Daniel Vincent, maire de la commune, élu sénateur dimanche.

Dès dégagements de toutes les sociétés de la ville, des écoles et des corps constitués sont allés saluer à la mairie le sénateur-maire qui était entouré du Conseil municipal.

Au nom de ses collègues, M. Paul Monneret, premier adjoint, félicite chaleureusement le nouvel élu.

M. Daniel Vincent remercia ses collègues du Conseil municipal du Quesnoy de leur cordiale réception. Il souligna sa volonté d'union républicaine et déclara qu'il entendait servir la cause nationale entreprise par le ministère Poitevin.

En terminant, il propose d'adresser un télegramme de sympathie à Mme Léon Pasqual et à M. l'abbé Lamire.

On a ensuite servi le champagne et un bal très brillant, qui est bien dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, clôture cette fête.

**PÉCHEURS, A VOS LIGNES**

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :

Le Syndicat de Roubaix-Tourcoing nous communique ce qui suit, relativement à l'ouverture de la pêche en Belgique :